

# Citoyen du monde à Montrouge

numéro 35 Octobre 2006

## Plus de travail ? Moins de travail ?

Qu'on le souhaite ou qu'on le redoute, notre société est appelée à un mode de fonctionnement plus économe des ressources naturelles. Ceci n'ira pas sans changements profonds. Faudra-t-il plus, ou moins, travailler ?

Dans le *Politis* (cet hebdomadaire qui aide à mieux comprendre notre monde, et qu'il ne faut pas laisser mourir) du 14 septembre, Jean Gadrey d'une part, et Cyril Di Méo et Jean-Marie Harribey d'autre part (voir le n° 34 de cette Lettre), parviennent à des conclusions qui semblent à première vue opposées.

Pour le premier : « on verrait probablement qu'il ne faut **pas moins de travail**, mais davantage et de meilleure qualité, pour répondre à des besoins justifiés et plus « soutenables ». un chiffre : pour atteindre le même « taux d'emploi » que la Suède dans les services relationnels de proximité, nous devrions créer 3 millions d'emplois, en France, majoritairement publics et associatifs... »

Pour les seconds, « [la réduction des inégalités, au Nord comme au sud de la planète, pourra se faire essentiellement par le biais de l'augmentation et de l'amélioration des services publics, de la protection sociale, de l'éducation, et par celui d'une répartition entre tous du travail à accomplir] **pour que chacun puisse moins travailler.** »

Qui a raison ?

Jean : Il est clair qu'il y a une tendance historique à la réduction du temps de travail. Celle-ci résulte des progrès dans l'organisation du travail (merci Taylor), et de l'automatisation, qui ont permis des gains spectaculaires de productivité.

Paul : Tu oublies que pour faire tourner les machines, il faut de l'énergie, et que précisément nous arrivons, avec l'épuisement des ressources fossiles, à la fin de l'énergie bon marché. Le boom économique du XX<sup>ème</sup> siècle et du début du XXI<sup>ème</sup> résulte de la consommation effrénée de ces ressources non renouvelables, dont seront privées les générations futures.

Jean (poursuivant son raisonnement sans prendre en compte l'objection de Paul): Et puis la délocalisation dans les pays à bas salaires de la fabrication des biens matériels (mais aussi de certains services) réduit d'autant la quantité de travail à fournir dans nos pays développés.

Paul : Mais cette délocalisation est rendue possible par le très bas coût des transports, qui ne prend pas en compte les nuisances induites sur l'environnement, et qui résulte lui aussi du très bas coût de l'énergie. Avec la relocalisation des industries, et le moindre recours aux machines, il y aura plus de travail.

Jean : Pas forcément. Prends l'exemple des transports routiers : il faut un conducteur par poids lourds, alors qu'il suffit d'un conducteur pour un train entier... La fin inéluctable des transports routiers se traduira par une diminution de la quantité totale de travail dans les transports.

Paul : Mais à l'inverse, l'agriculture, qui ne pourra plus faire appel autant qu'aujourd'hui à la mécanisation et aux engrais, qui devra devenir plus bio, donnera certes des produits plus savoureux, mais demandera plus de travail...

Jean : ... Et puis, bon gré mal gré, nous devons abandonner les gadgets inutiles, réduire ou supprimer les emballages, faire durer les objets, les réparer, les recycler. Cela fera moins d'objets à produire, donc moins de travail...

Paul : Pas sûr ! Il faudra beaucoup de nouveaux emplois pour réparer, trier les déchets, recycler...

Jean : Seront-ce des emplois nouveaux ? ou nous mettrons-nous tous à apprendre à réparer, rafistoler, réutiliser ? Redécouvrons-nous le plaisir de faire soi-même : la cuisine, les vêtements, le tricot, le jardinage, le bricolage ? Et pour les services, le bénévolat, l'entraide, ne sont-ils pas appelés à se développer ? On y trouverait une plus grande fraternité, convivialité...

Paul : Certes, la part des activités non marchandes est appelée à s'accroître. Mais dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'aide à la petite enfance et aux personnes âgées, il y a certainement lieu de créer des emplois, de donner aux personnes qui s'y consacrent un statut et une reconnaissance professionnelle...

Comment départager Jean et Paul ?

Une démarche de **planification démocratique**, à différents niveaux, pourrait (devrait) être mise en place, pour prévoir et quantifier les besoins, les contraintes, les ressources disponibles, à différents horizons (vingt ans, cinq ans, un an).

Et afin d'assurer le plein emploi, l'**ajustement** devrait se faire en jouant sur la **durée légale du travail**.

## Bonnes nouvelles

**Le sorgho** peut se passer d'irrigation et parfaitement remplacer le maïs pour l'alimentation animale. C'est ce que propose un rapport publié par l'INRA, sur une commande du ministère de l'agriculture, qui l'interrogeait sur les meilleurs moyens de s'adapter en France aux fréquentes sécheresses à venir. Le rapport conclut aussi que le génie génétique n'apportera pas « la » solution. Et que l'Etat doit désormais « éviter de favoriser la pratique de l'irrigation ». (*Le Monde*, 21 octobre).

## Monde

### La triste histoire de Nauru

Nauru est une île minuscule perdue dans l'océan Pacifique, à 2 500 km au nord-est de l'Australie. On en fait le tour en une demi-heure. C'est aussi la plus petite République du monde, avec ses 12 000 habitants. C'est enfin, sur 21 kilomètres carrés, un **désastre écologique, économique et humain, absolu**.

Il y a trente ans, Nauru était le deuxième pays le plus riche du monde par habitant. Aujourd'hui, l'île est en faillite, l'électricité est coupée plusieurs heures chaque jour, et le port est laissé à l'abandon. Le reportage de Laurent Cibien et Pascal Carcanade, diffusé mercredi 20 septembre sur ARTE, ressemble à un conte écologique, avec un dénouement amer.

**Le phosphate a fait la fortune de l'île** lorsque celle-ci est devenue indépendante en 1968. Les revenus des carrières de phosphates ont radicalement changé le mode de vie des Nauréens.

Ils ont acheté sans compter de grosses voitures et des climatiseurs, des appareils électroménagers et des bateaux.

**Et puis les gisements de phosphate se sont épuisés**. Le gouvernement, mal conseillé, a effectué des placements désastreux à l'étranger.

L'exploitation du phosphate a dévasté le paysage. Le centre de l'île est devenu un paysage lunaire, parsemé de trous et de bosses. Les carcasses de voitures s'entassent dans une gigantesque décharge à ciel ouvert.

Nauru compte le plus fort taux de diabète de la planète. La faute en incombe à la nourriture trop riche des années fastes. L'espérance de vie ne cesse de diminuer. Elle n'est plus désormais que de 55 ans.

La seule activité d'avenir est désespérante, elle aussi. L'Australie a installé dans l'île, loin de ses côtes, des camps de rétention pour ses demandeurs d'asile. Les habitants de Nauru, après avoir dilapidé leur unique richesse, ont-ils pour seule vocation de devenir gardiens de prison ? (*Chronique de Dominique Dhombres, Le Monde, 22 septembre*) (*Avec l'épuisement des ressources fossiles et des réserves minières, cela ne préfigure-t-il pas ce qui va se passer en bien des endroits de la planète ?*).

**La fin du pétrole bon marché** : le prix du baril de pétrole est redescendu un peu en dessous de 60 \$ (après avoir atteint 75 \$ en mai). Les pays producteurs membres de l'OPEP se concertent pour réduire leur production de 1 million de barils par jour, sur un quota officiel de 28 millions. La consommation mondiale de pétrole s'élève à environ 85 millions de barils par jour. (*Le Monde*, 15-16 octobre).

**Réchauffement climatique** : le Groenland perd 100 milliard de tonnes de glace par an. (*Le Monde*, 21 octobre).

### Devoir d'alerte avec obligation de résultat, ou devoir de vérité avec obligation de moyens ?

Pour la première fois dans l'histoire nous savons que non seulement les civilisations sont mortelles, mais que l'humanité toute entière est menacée, paradoxalement davantage par ses propres agissements à court terme que par les catastrophes naturelles à probabilité non nulle. Alors qu'une grande partie de nos contemporains ont à portée de main une vie meilleure (santé, éducation, conditions matérielles d'existence...) une collection de périls sans précédents s'amoncellent à l'horizon. La perte de contrôle démocratique sur les mutations accélérées de la société moderne, conjuguée aux inégalités exacerbées par la mondialisation, amenuise jour après jour les frères leviers qui permettraient d'enrayer la glissade vers des pentes fatales. Alors que les connaissances n'ont jamais été aussi étendues et précises (génétique, neurosciences...) le prestige du progrès scientifique s'est effondré (notamment depuis Tchernobyl) et le peuple n'écoute plus les experts, ayant été trop abusé par les faux. Entre tous les faux experts il préfère écouter celui qui fait plaisir. En conséquence le populisme (qui a toujours été la pierre d'achoppement des démocraties) est aux commandes pour longtemps. Les obscurantismes de tout poil font florès (et le temps revient où il faudra se cacher pour les contredire). Qui peu croire aujourd'hui qu'un peuple éclairé souverain va prendre son destin en main et résoudre les problèmes de stockage des déchets nucléaires, de bon usage des biotechnologies, d'impact climatique... ?

Dans ce contexte les ONG qui tirent les sonnettes d'alarme ont une responsabilité historique énorme. Mais leur tâche est singulièrement difficile : le message risque peu d'être contredit, mais il sera inmanquablement noyé dans le boucan médiatique qui sature tous les canaux. **Faut-il « parler vrai », au risque de rebuter et de n'être pas entendu, ou « parler fort » pour être efficace à court terme ?** M'est avis qu'utiliser les armes du mensonge pour le combattre est doublement contreproductif : ce n'est qu'un mensonge de plus qui discrédite insidieusement à l'avance tout discours vrai sur le même sujet. L'écologie-spectacle est avant tout un épisode du spectacle. Seule la vérité est par nature insoluble dans le spectacle. Hélas la vérité est toujours provisoire et discutable, en quoi elle se distingue absolument des dogmes. Il faut la brandir ostensiblement, mais avec modestie. Exercice difficile, mais le seul possible. Ce combat n'est pas désespéré, il est tragique. (*Libre opinion de JCM*)

## France

### Le pollueur, ce n'est pas l'autre, c'est tout le monde

L'Institut français de l'environnement (IFEN) vient de publier son cinquième rapport. Qui dénonce notamment la mauvaise qualité des **eaux** superficielles et souterraines. La moitié des cours d'eau et près d'un tiers des nappes souterraines contrôlées en 2004 étaient contaminées de façon significative par des pesticides d'origine agricole. Des micropolluants d'origine industrielle ou domestique sont également détectés.

« Des résultats réels, même s'ils restent perfectibles, ont été obtenus dans la lutte contre les sources ponctuelles de pollution », constate l'IFEN. « L'enjeu est maintenant surtout du côté des sources de pollution diffuses, celles qui nécessitent **l'adhésion de chacun dans ses choix individuels**, pour se déplacer, consommer, se chauffer, ou dans les choix collectifs (construire une société plus sobre en carbone, par exemple).

La hausse des prix de l'immobilier en centre ville pousse les habitants à s'installer en périphérie : résultat, la ville s'étale et la dépendance à l'automobile augmente. Pour ses déplacements, un périurbain émet quotidiennement 2 à 3 fois plus de CO2 qu'un habitant du centre ville.

L'évolution du régime alimentaire importe également : « parcourir 100 km en voiture ou manger 1kg de bœuf ou de mouton revient à peu près au même en ce qui concerne la perturbation climatique ».

Les Français sont inquiets de la pollution de l'air et de l'eau, y voyant – à juste titre – une menace sur leur santé. Mais ils semblent accepter difficilement une modification de leurs modes de vie.

Le changement des comportements « ne peut se résumer à la sensibilisation de la population », constate l'IFEN. Car le choix des consommateurs est contraint par les prix, par l'offre de transports en commun, etc. **L'enjeu pour les pouvoirs publics est de créer les conditions de la transformation des pratiques.**

Or, les élus se refusent à aborder frontalement toute idée de contrainte nouvelle. Ainsi le discours gouvernemental sur la crise énergétique, fortement axé sur le développement des biocarburants, qui ne sont qu'une solution très partielle de diversification des approvisionnements, et ne traite pas de la place écrasante de la voiture dans les déplacements. Et la législation française sur l'environnement ne progresse que sur la contrainte européenne, avec de nombreux retards et rappels à l'ordre. (*Le Monde*, 18 octobre).

Dans le **débat pour l'élection présidentielle**, l'environnement reste au second plan, un peu plus qu'un supplément d'âme, beaucoup moins qu'une urgence. Pourtant des scientifiques, réunis au sein du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), créé en 1998 par le G7, ont établi des projections démontrant qu'un processus d'élévation de la température du globe, susceptible d'affecter la survie de l'humanité est en cours. La Fondation Nicolas Hulot alerte sur la raréfaction inévitable des sources d'énergie fossile : le déclin de leur production aura de lourdes conséquences économiques, sociales et politiques. Les responsables des principaux courants politiques n'en sont-ils pas eux-mêmes convaincus ? ou craignent-ils de faire fuir les électeurs s'ils leur annoncent que la priorité est d'adopter un mode de vie qui ne mette pas en danger l'avenir de l'humanité ? Le politique peut-il être un médiateur fiable entre des savants pas toujours unanimes et un public qui n'a pas envie d'entendre de mauvaises nouvelles ? Que faire d'une vérité qui dérange ? (*Patrick Jarreau, Le Monde*, 21 octobre).

## **Droit au logement**

En Ecosse, d'ici 2012, les autorités locales devront fournir à tous les sans-abris et mal-logés un logement stable. Le droit au logement sera opposable devant un tribunal. Actuellement, ce droit au logement concerne déjà 75 % des demandeurs.

Nicolas Sarkozy a créé la surprise en proposant, le 12 octobre, la mise en œuvre d'un droit au logement opposable d'ici 5 à 10 ans. Il a suggéré de nommer « une collectivité » qui sera soumise « à une obligation de résultats ». (*Le Monde*, 18 octobre). *Etonnant, non, de la part de celui qui fut longtemps maire de Neuilly-sur-Seine, ville qui a l'un des plus faibles pourcentages de logements sociaux...*

*A noter que l'habitat est considéré comme le problème n°1 à Paris et dans la petite couronne (Le Monde, 18 octobre) ; et que les prix des logements, qui ont plus que doublé depuis 1998, ne sont pas comptabilisés dans l'indice des prix à la consommation (Alternatives économiques hors-série 4<sup>ème</sup> trimestre 2006).*

## **Pas assez de place dans les hôpitaux psychiatriques ?** Qu'importe, mettons les malades mentaux en prison !

Catherine Herzberg publie, après une enquête de 4 mois en immersion à la maison d'arrêt de Fresnes, un livre témoignage terrifiant sur les conditions de vie des détenus accueillis au sein du service médico-psychologique régional. (*Le Monde*, 21 octobre). *Et faut-il rappeler que la détention provisoire – avant jugement – devrait être l'exception ? que la prison est un châtiment rarement adéquat, et trop souvent l'école du crime ?*

## **Le contrat doit-il se substituer à la loi ?**

« Le contrat se substituera à la loi » annonce Ségolène Royal. Jacques Chirac a fait le même discours au Conseil économique et social. Laurence Parisot plaide encore plus fortement dans le même sens. Et Nicolas Sarkozy aussi, dans ses récents discours d'Agen et de Périgueux.

Voilà qui semble faire un nouveau – mais dangereux - consensus entre la droite et gauche. Le Medef est ravi, si cela peut paralyser d'avance, une future majorité parlementaire de gauche pour qu'elle ne puisse pas légiférer souverainement sur le droit social, ni reconstruire ce qui a été détruit dans le Code du travail depuis un certain 21 avril 2002.

Qu'est-ce qui différencie le contrat et la loi ? **Le contrat est dépendant de l'accord du Medef tandis que la loi est dépendante d'une majorité du Parlement** élue démocratiquement au suffrage universel.

Est-ce qu'il faut substituer les « négociations entre partenaires sociaux », au fonctionnement normal du Parlement élu au suffrage universel ? Est-ce plus démocratique, plus consensuel ou plus efficace ? Non. Avec les « partenaires sociaux » ce n'est ni la règle de la majorité ni la démocratie qui l'emportent comme lors des élections républicaines. Mettre sur le même plan, 1,2 millions de patrons et 15,5 millions de salariés, c'est un « paritarisme » qui ne corrige pas le déséquilibre existant manifestement au détriment des salariés lequel favorise une forme de « veto patronal ».

Est-ce habile, si revient une majorité de gauche, de proclamer que l'on se privera de la force de la loi ? Ne vaut-il pas mieux plaider une meilleure synergie entre « contrat » et « loi » pour assurer le bon fonctionnement social de notre République ? Il faut autant de contrats que possible mais autant de lois que nécessaire. (*Gérard Filoche [informations@democratie-socialisme.org](mailto:informations@democratie-socialisme.org)*)

**Pourquoi les voitures flambent-elles ?** La moitié des incendies sont le fait des propriétaires, soit pour éviter le transport d'une épave vers la fourrière, soit pour toucher une prime d'assurances. Et environ 40 % sont dus à la volonté d'effacer des preuves utilisables par la police. (*Le Monde*, 20 octobre).

**Médias :** Malgré l'avis négatif de la société des rédacteurs du *Monde*, le conseil de surveillance du groupe Le Monde a approuvé le rapprochement des pôles de presse régionale du groupe Le Monde et du groupe Lagardère. La société Presse Europe Régions, qui réunit les titres de 9 quotidiens régionaux du sud de la France, sera contrôlée par une société détenue à 51 % par le groupe Le Monde et à 49 % par le groupe Lagardère.

Libération, détenu à près de 39 % par Edouard de Rothschild, est à la recherche de nouveaux fonds, et d'un patron.

Politis a lancé une souscription. **Soutenez la pluralité de la presse.** Dons : chèques à libeller à l'ordre de « association pour Politis », à envoyer à Association pour Politis c/o Politis, 2, impasse Delaunay, 75011 Paris.

Abonnement à durée libre 11 € par mois, à demander à la même adresse avec une autorisation de prélèvement mensuel.

## **Ile-de-France**

**Hauts de Seine :** Merci pour eux : les habitants de Neuilly-sur-Seine vont enfin être protégés du bruit de la Nationale 13. Le ministre des transports, Dominique Perben, vient de décider la couverture de cette autoroute urbaine, donnant ainsi satisfaction à Nicolas Sarkozy ( maire de Neuilly de 1983 à 2002), qui présentait sans rire ce projet comme « un projet stratégique national ». Le coût de ce projet pharaonique- contesté par plusieurs associations locales - frise le milliard d'euros, soit autant que les crédits routiers investis par l'Etat et la Région Ile-de-France entre 2000 et 2006, comme l'indiquait le n° 32 de cette Lettre. « La priorité aujourd'hui pour l'Etat et la région, ce devrait être d'abord la rénovation du RER D, du RER B, le dédoublement de la ligne 13 du métro parisien », déclare Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région. (*Le Monde*, 11 octobre).

## **Montrouge :**

"Besins, question de sécurité", article à lire sur [www.montbouge.net](http://www.montbouge.net). Une entreprise pharmaceutique, les Laboratoires Besins International à Montrouge. Des salariés s'interrogent sur les conditions de sécurité et le respect de l'environnement (pollution, risque d'explosion, d'incendie, et aussi accidents du travail, maladies professionnelles).

## Courrier des lecteurs

**JCM réagit à l'édito du n°34**: Il serait bien intéressant de creuser ce **paradoxe** extraordinaire : **autrefois** la **croissance** avait pour objectif d'**améliorer les conditions de vie**, avec comme acmé de lever pour tous la contrainte du travail. Or la croissance d'**aujourd'hui** a comme objectif exclusif affiché de **créer des emplois**, ce qui mine de rien est très exactement le contraire. On voit bien que cette croissance n'a plus comme objectif d'engendrer du bien-être. En réalité elle n'est rien d'autre qu'un **instrument de domination** : par le biais de l'exclusion associée au chômage on contrôle d'une main de fer la société toute entière. L'utilité d'un chômeur ostracisé est de faire peur à ceux qui n'y sont pas encore tombés. Le reste de la population se tient à carreau et suit aveuglément le mot d'ordre : il faut produire plus et consommer davantage, sous peine d'exclusion. Il faut changer pour changer, pour sortir du « marasme » économique, lequel marasme est d'autant plus crédible que la situation est objectivement mauvaise, et même vécue comme pire qu'elle n'est objectivement, puisque chacun anticipe que sa situation va encore se dégrader. Dans ces conditions, ce qui est produit véritablement pour finir n'a plus tellement d'importance, ce qui importe est de tenir le monde en haleine avec la nouveauté, de sorte que seuls les happy few soient aptes à suivre et que tous les autres se sentent menacés. Voilà le mécanisme de la domination depuis la fin des « trente glorieuses ». Celui qui crée la mode mène ainsi le monde, mais est condamné lui-même à une **perpétuelle fuite en avant** (*JPA : c'est exactement ce que préconise le chroniqueur économique du Monde Eric Le Boucher : « il ne suffit plus de bouger une fois, de trouver une invention, d'engager une réforme, mais de bouger en permanence, de créer quotidiennement, de réformer les réformes, pour courir de plus en plus vite » 22-23 octobre*). Faire en tête la course à l'abîme n'est rien d'autre qu'une position enviable aux yeux de ceux qui sont derrière. Savoir où on va est la question parfaitement incongrue. D'ailleurs si on demande à chacun ce qu'il souhaite, dans le champ économique, la réponse à tout niveau sera bien simple : avoir plus que le voisin. Plus de quoi ? plus de ce qui, je crois, lui fait envie(\*). Voilà le moteur de l'économie moderne.

(\* ) Une rareté très prisée aujourd'hui est un emploi stable, voilà la raison pour laquelle les jeunes ne rêvent que de devenir fonctionnaire, alors que c'est la catégorie la plus vilipendée par la doxa. Signe d'une société malade, qui fait plébisciter l'inverse de ce qu'elle prône !

**Le résultat du machinisme est la dévalorisation complète du travail humain réalisable par une machine** (ce qui ne date pas d'hier) lequel travail coïncide presque (mais pas complètement, voir les services) avec le travail non qualifié, dont les populations sont mécaniquement réduites au chômage. **Ce n'est donc pas un gain pour tous le monde** (le bénéfice est pour celui qui a acheté la machine, éventuellement celui qui la conduit - surtout si elle est difficile à conduire - jamais pour celui qui est remplacé).

Il serait intéressant de savoir, dans la **mutation vers les services**, la part due à la saturation ( ? ) des besoins matériels et celle due au déplacement de l'usine vers la Chine.

L'indicateur « **taux de croissance** » n'aide en rien à comprendre ce qu'il faut faire ? Oui, et il est important de souligner que l'instrument de mesure de la croissance n'est pas une quantité physique observable mais la **monnaie**. Or la monnaie n'a pas de valeur en soi, seulement celle qu'on lui prête (fiduciaire = confiance). Prenons **l'exemple de l'immobilier qui a doublé** ces derniers temps : les propriétaires se sentent devenus riches. Les sont-ils ? Oui s'ils vendent leur logement pour devenir SDF. Non s'ils doivent déménager en vendant leur logement pour en acheter un autre : c'est un échange où ils ne gagnent rien. **Il n'y a pas de création de richesse** : le parc immobilier a la même fonction utilitaire qu'avant. A l'inverse celui qui n'est pas propriétaire doit déboursier le double pour se loger : il est appauvri, il y a division par deux de la valeur de sa force de travail (s'il n'a rien d'autre à vendre).

**Il faudrait se demander si on vit mieux qu'à des époques réputées moins prospères** au niveau des données économiques. Ainsi la durée de vie a incontestablement augmenté, mais sa qualité est discutable. La nourriture a perdu son goût et une grande part de sa valeur nutritionnelle. On peut se consoler ( ? ) avec des produits hors saison venant du bout du monde, manger « bio » (à quel prix ?), ce qui revient une fois de plus à consommer des abstractions. Quant à l'accès à la nature (combien de gamins n'ont jamais vu un ciel étoilé ?) l'accès simplement à l'espace (quand faudra-t-il payer l'air qu'on respire ? il faut déjà payer pour qu'il soit un peu plus pur !). Et bonjour l'ambiance : entre le lamentable spectacle de nos politiques, la sous-culture TV, l'étouffement de toute création véritable, la montée des obscurantismes de tout poil ...

**... et CR à « la guerre de l'ortie »**: je me permets de vous préciser que la note que vous avez faite sur le **purin d'ortie** est inexacte. En effet, même s'il est interdit de commercialiser des produits naturels, comme le purin d'ortie, sans avoir obtenu une autorisation préalable de mise sur le marché, en revanche, les préparations effectuées par un particulier pour une utilisation personnelle sont autorisées. Par ailleurs, la promotion auprès des particuliers de procédés naturels ou le fait de donner la recette de telles préparations ne sont pas interdites.

L'autorisation préalable de mise sur le marché exigée dans le cadre de vente de produits phytopharmaceutiques garantit que ces dits produits sont sans danger pour l'utilisateur, le consommateur et l'environnement, et efficaces dans la lutte contre les maladies des plantes. Car qui dit naturel ne dit pas forcément inoffensif et efficace...

*JMC, dans un courriel à [paris@decroissance.info](mailto:paris@decroissance.info) précise en effet :*

« les préparations effectuées par un particulier pour une utilisation personnelle, telles que le purin d'ortie, ne rentrent pas dans le cadre d'une mise sur le marché, et sont donc autorisées. De même, la promotion auprès des particuliers de procédés naturels ou le fait de donner la recette de telles préparations ne sont pas interdites.

Au niveau des professionnels, les choses sont un peu plus compliquées, puisque selon le communiqué, si un professionnel a le droit de préparer et, ensuite, d'utiliser des produits de traitements pour les plantes, il n'a pas la possibilité de les commercialiser ou même de les distribuer gratuitement, car dans ce cas ses produits tombent sous le coup de la réglementation et doivent être à ce titre autorisés.

Par ailleurs, selon le ministère, joint par téléphone, **recommandation et formation concernant les produits non-homologués sont autorisées**, pour les professionnels comme pour les particuliers, dès lors qu'elles demeurent dans un cadre général et qu'elles ne font donc pas la promotion d'une marque spécifique.

Concernant l'amalgame fait avec les phytosanitaires de synthèse et le fait d'obliger les utilisateurs de produits naturels de traitement des végétaux (agriculteurs bio, etc.) de les produire directement, faute de pouvoir s'en procurer chez un fournisseur donné, les Ministères de l'économie et de l'agriculture se disent conscients de la nécessité de trouver des solutions pour débloquer la situation et homologuer ces produits traditionnels de protection des plantes. A ce titre, ils précisent qu'il y a environ 18 mois, en liaison avec la Commission européenne, un groupe de travail a été initié au niveau communautaire pour traiter cette question.

Néanmoins, il convient de noter que ce groupe de travail prend le 'relais' d'un précédent groupe sur les phyto-stimulants, initié par le ministère de l'agriculture en 2002, afin d'étudier les conditions de mise en marché de ces produits, adaptées à leurs spécificités... S'il n'est pas illogique de vouloir encadrer l'utilisation et la fabrication de ce type de produits, ne serait-ce que pour leur conserver leur qualité d'origine et éviter des erreurs de manipulation, la réactivité législative apparaît très faible, apportant une contrainte supplémentaire aux agriculteurs bio en les obligeant à produire directement leur propre traitement... »

**Attac-Montrouge** vous invite à une réunion publique, gratuite et conviviale le **Jeu**di 16 novembre, à 20 H 30, sur le thème :

**« un nouvel état du monde ? »,**

**au 173 bd Gabriel Péri, à Malakoff** (juste de l'autre côté de l'avenue Pierre Brossolette).

Sur le site <http://perso.orange.fr/citoyens-a-montrouge> on peut lire notamment d'anciens numéros de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et des notes de lecture, ...). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à [jean-paul.alletru@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.alletru@wanadoo.fr). N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.